

Attractivité du territoire

La Métropole Européenne de Lille concrétise sa volonté de redynamiser ses parcs d'activités

Les parcs d'activités sont des lieux incontournables pour le développement économique et l'emploi, priorité du mandat. C'est d'ailleurs pourquoi Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille avait annoncé lors de ses vœux au monde économique :

« Je souhaite faire de nos parcs d'activités le poumon de notre territoire économique. La métropole compte à ce jour 170 parcs d'activités avec des statuts différents, principalement communaux ou consulaires, et des situations différentes. Certains aujourd'hui sont livrés à eux-mêmes et ne jouent plus leur rôle de dynamique collective. Nous sommes responsables de notre territoire et je souhaite que la MEL prenne toute sa part pour maintenir et développer des parcs d'activités attractifs et dynamiques, en mettant en place une offre de services intégrée et de qualité. Aussi, j'ai décidé un programme ambitieux de remise à niveau de tous les espaces publics au sein de ces parcs d'activités. »



©Parc de la Houssoye - MEL

9 parcs, 1 300 entreprises, 30 000 emplois

Terre de business, la Métropole Européenne de Lille compte près de 170 parcs d'activités. Dans un premier temps, **9 d'entre eux vont faire l'objet d'une redynamisation pour un investissement de 28M d'euros**. Cette politique vise à développer la compétitivité et l'attractivité de ces parcs agissant sur tous les leviers (l'animation, des réinvestissements sur les espaces publics ou encore la valorisation des espaces libres), pour le bénéfice des entreprises et de leurs salariés.

Engagée dans l'aménagement économique durable du territoire, la MEL investit également en moyenne 20M€ par an dans la création de 21 nouveaux parcs d'ici à 2020.

Majoritairement construits dans les années 1970, les 9 parcs concernés par la politique de redynamisation sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ainsi, 24 communes de la MEL sont engagées :

- **Zone industrielle de Seclin**

Année : 1967

Superficie : 178 ha

Entreprises : 250

Emplois : 8 000

Communes : Seclin - Noyelles-lès-Seclin
Wattignies - Templemars

- **Parc d'activités de la Pilaterie**

- **CRT de Lesquin**

Année : 1979

Superficie : 250 ha

Entreprises : 362

Emplois : 12 000

Communes : Lesquin – Fretin – Saighin-en-Mélantois

- **Parc d'activités de Roubaix Est**

Année : 1970

Superficie : 100 ha

Entreprises : 116

Emplois : 2 367

Communes : Villeneuve d'Ascq – Marcq-en-Baroeul – Wasquehal – Mons en Baroeul

▪ **Parc d'activités de la Houssoye**

Année : 1970

Superficie : 140 ha

Entreprises : 65

Emplois : 1 700

Communes : La Chapelle d'Armentières – Bois-Grenier

▪ **ZAMIN**

Superficie : 100 ha

Entreprises : 160

Emplois : 1 412

Commune : Lomme – Caphingem – Ennetières en Weppes – Sequedin

▪ **Parc d'activités de Ravenne Les Francs**

Année : 1991

Superficie : 71 ha

Entreprises : 82

Emplois : 1 475

Communes : Tourcoing - Bondues

Année : 1979

Superficie : 129 ha

Entreprises : 119

Emplois : 2 700

Communes : Leers – Toufflers – Lys-lez-Lannoy

▪ **CIT Roncq**

Année : 1990

Superficie : 61 ha

Entreprises : 90

Emplois : 1000

Commune : Roncq

▪ **Parc d'activités de Moulin Lamblin**

Année : 1970

Superficie : 48 ha (phase 1)

Entreprises : 33

Emplois : 485

Communes : Hallennes-lez-Haubourdin

Une démarche commune et participative

Un premier diagnostic a permis d'identifier les axes d'intervention dans le but d'améliorer et de développer ces parcs d'activités, tout en optimisant les investissements publics. Ces derniers veilleront à répondre aux besoins et attentes des utilisateurs.

Aménagement des voiries et de modes doux, sécurité des bâtiments, mobilier urbain, offre de services aux entreprises et aux usagers, culture du collectif ou encore mutualisation des ressources vont ainsi être renforcés.

Les comités de parcs, regroupant l'ensemble des acteurs clés (entreprises locataires, propriétaires, association des entreprises, communes...), ont pour objectif de **définir et de coordonner les plans d'actions qui vont être mis en œuvre d'ici à 2020**.

Cette démarche transversale est un **gage de compétitivité et de notoriété** pour les entreprises présentes et futures, de **qualité de vie améliorée pour les salariés, d'attractivité et d'accroissement de l'emploi local** pour les communes.

A propos de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Au service des 90 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Récemment désignée Capitale Mondiale du Design en 2020, elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, etc. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL Lille  @melcommunity

Contact presse :

Constance Tembremande

Conseillère spéciale du Président

06 66 83 68 61 - ctembremande@lillemetropole.fr